Jacques Gassot

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1622

Né à Bourges (Cher), le 1592

Mort à Paris (St Honoré), le 27 janvier 1675

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Voir :

Batterel : t. II, p. 535-537 notice
t. II, p. 318, 389, 394, 535
t. IV, p. 121.

Elsyseault : Vies, t. II. p. 13.
t. III, p. 11.

Le Père Jacques Gassot

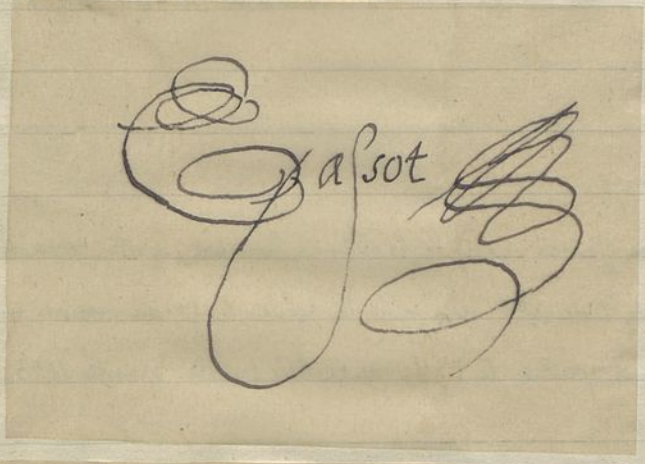

Sa signature
sur les listes des assemblées

Le Confreere Philippe Masson
natif de la Buterne diocese
d'Arras, agé de trente ans, fils
de Mre Adrien Masson Laboureur
et de Dle Marie Catherine Durier,
ayant fait ses humanités a Arras

Son écriture dans
les catalogues

M. M. 607, 1. catalogue, N. 440 =

Jacques Gassot, de Bourges, entré à Paris en 1622, prêtre en 1623, mort en 1675

Assemblées générales =

1631, supérieur à Saumur, secrétaire adjoint de l'assemblée.
1634, réside à St Honoré, député élu par l'assemblée.
1652, élu procureur général

T. S. V. P.

1654 , du procureur général

1658 " "

1661 " " Chargé d'examiner les conventions avec les P.P. Wallons

" " le contrat Hennepin et le collège de Troyes

1663 " "

M. M. 608 = p. 24, N° 372

Le Père Jacques Gassot, natif de la ville de Bourges, a esté receu en la Congrégation l'an 1622, le 15me de Xbre et a prins la robbe le 17 du mesme mois en la maison de Paris et faict prestre la Vigile de la très saincte Trinité 1623.

Listes des assemblées =

1641 Paris

1644 " assistant

1648 "

1651 "

1654 " procureur général

1658 " "

1661 " "

1664 " "

1666 " "

1669 " "

1672 " "

Nécrologe — Mort à Paris le 27 janvier 1675, âgé de 82 ans, le plus ancien prêtre de la Congtion de laquelle il a bien mérité et y a fait la charge de procureur général durant plus de 40 ans.

P. Batterel : T. II p. 535, 536
Notice 37e

XXXVII. — Le Père Jacques Gassot

Entré en 1622, mort en 1675.

Le P. Gassot, fils de Jules Gassot et de Rénée de la Vau, naquit à Bourges en 1592, fit ses études d'humanités et de philosophie à Paris, au collège de Boncourt, étudia le droit civil et canonique à Orléans et à Bourges, fut ensuite procureur au parlement de Paris, où il se distingua par l'intelligence qu'il avait des affaires; enfin touché de Dieu, il se retira parmi nous, fut reçu à la maison de Paris le 15 décembre 1622, mis sous la direction du P. de Condren et ordonné prêtre le 10 juin 1623 (1).

L'année d'après il fut un an supérieur à Limoges, et de la maison des Ardilliers depuis 1626 jusqu'en 1631, qu'il assista à notre première assemblée générale, tenue à la maison de Paris; il y fut arrêté dès lors jusqu'à la fin de ses jours pour avoir soin des affaires temporelles de la Congrégation, en qualité de procureur général, dans un temps où le grand nombre de maisons naissantes et mal affermies rendait son travail extrêmement épineux à cause des obstacles continuels qu'il trouvait dans les oppositions des parlements et surtout de celui de Paris, et dans la modicité des revenus, à cimenter ces nouveaux établissement. Il en exerça plus de quarante ans cette charge avec un zèle et une application infatigables. Et peu content de donner ses soins et son temps il n'épargna pas sa bourse, s'étant imposé de payer plus de cinq cents francs de pension à la maison où il demeurait (2). Il mourut dans celle de Paris, le

(1) Nous avons une déclaration de son état jusqu'en 1672 donnée par lui-même.

(2) Gassot, *Déclaration de son état.*

27 janvier 1675, âgé de quatre-vingt-deux ans, se trouvant alors le plus ancien prêtre de la Congrégation (1).

C'était le bras droit du P. Bourgoing, qui sans préjudice de la charge de procureur général et de la maison de Saint-Honoré, le fit encore son assistant (2), et faisait grand usage de ses conseils.

(1) *Nécrologe.*

(2) Après la mort du P. Bertin en 1642. Voyez Morin, dans son libelle.